



LA CEREMONIE DES VŒUX 2024 DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

FEVRIER 2024

Le BULLETIN DE Laneuvelotte

L'édito du Maire

Un mois déjà est passé ! Un mois entre la cérémonie des vœux de l'équipe municipale qui réunissait le 6 janvier dernier près de 100 habitants de Laneuvelotte et aujourd'hui. Nous nous souhaitons alors de garder la santé et de vivre une année pleine de « petites victoires ».

Des petites victoires comme cette belle journée partagée en janvier à Kirrwiller par les aînés de la commune, ragaillardis, s'il le fallait, par les plaisirs culinaires et artistiques de l'endroit.

Des petites victoires comme cette dizaine de jeunes, que l'on dit parfois ne s'intéresser qu'aux écrans, et qui s'intéressent aux autres en apprenant les gestes de premiers secours.

Des petites victoires comme ces associations du village qui ont mené, avec leurs membres, leurs assemblées générales et démontré leur vitalité.

Des petites victoires comme ce projet d'aménagement de l'entrée de la commune, côté Champenoux, qui mérite de s'y intéresser et qui avance. Un projet qui sollicite l'appui de l'Etat,

un appui financier majoré grâce à la « labellisation Village d'avenir » obtenue par Laneuvelotte en cette fin d'année 2023. Oui, être reconnu « Village d'avenir », être valorisé comme 2 457 autres communes en France pour notre dynamisme, ça sert à quelque chose !

Être village d'avenir nous engage. Nous engage, élus comme habitants de Laneuvelotte, à profiter de ces petites victoires et à les partager. Un seul mois est passé, onze autres nous attendent avec au moins une manifestation organisée chaque mois dans notre village en 2024 ! L'occasion sera donnée par exemple de soutenir ensemble et concrètement notre agriculture locale.

Être village d'avenir, c'est aussi préparer des projets à plus long terme. L'accompagnement de l'Etat dans la requalification de la ferme et des jardins acquis en cœur de commune se lance et nous permet de nous projeter dans des équipements utiles pour la commune.

Utiles et concrets, c'est notre volonté !



L'équipe des bénévoles de la bibliothèque mise à l'honneur lors de la cérémonie des vœux. Merci à Corinne (au micro), Rosine, Mémène, Emilie (de g. à dr.) et Aurélie.



Julien Genay, salué suite à la reprise de la ferme familiale, a exprimé son engagement pour l'agriculture.

Permanences de mairie :
lundi 15h-19h (présence des élus à partir de 17h) et vendredi 15h-18h

INFOS

Naissance

Nous saluons la dernière naissance de l'année 2023 avec Marceau, né le 23 novembre pour le plus grand bonheur de ses parents M. MAXANT et Mme LETE. Toutes nos félicitations à eux.



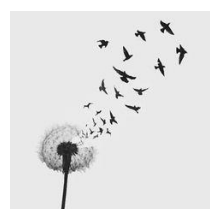
Décès

C'est avec une profonde tristesse que nous avons perdu récemment plusieurs habitants :



Monsieur Lionel AUBERT, 68 ans, s'est envolé le 27 novembre 2023.

Monsieur François RIEUX, âgé de 65 ans, est parti le 28 décembre 2023.



M. Pascal BAUDOIN s'est éteint à l'âge de 69 ans le 6 janvier 2024.



A 84 ans, M. FRANCOIS Roland s'en est allé le 30 janvier 2024.

Nos pensées les plus profondes vont à leur famille et à leurs proches.

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour suivre les infos de votre commune, rendez-vous sur www.laneuvelotte.fr

Avec les actus en ligne et l'inscription à l'alerte mail)

Des aînés gâtés !

Le bus se devait d'être grand pour emmener pas moins de 76 habitants à Kirrwiller le 21 janvier 2024. Les aînés, âgés d'au moins 61 ans, étaient accompagnés de quelques élus pour cette belle journée en terre alsacienne placée sous le signe du « grand amour », titre du spectacle apprécié par l'ensemble des personnes présentes. A l'unanimité, un nouveau rdv à Kirrwiller semble déjà souhaité pour partager un nouveau bon moment. Et pour celles et ceux qui n'ont pu y participer, la municipalité avait prévu un colis de produits locaux distribué par les élus quelques jours après.

A l'école les enfants !

La rentrée 2024-25 se prépare d'ores et déjà avec le lancement des inscriptions dans les écoles du syndicat de la Bouzule auquel appartient Laneuvelotte. Les écoles maternelles et les premières classes élémentaires se situent à Champenoux et la fin du cursus élémentaire est suivie à Cerville.

Pour les familles qui n'auraient jamais effectué la démarche d'inscription, il suffit de se rendre en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile afin d'obtenir un certificat qui devra être présenté avec les documents nécessaires auprès du secrétariat du syndicat scolaire, tenu par Mme THIRIAT (03.83.31.64.65 ou syndicatscolairebouzule@gmail.com). Chaque famille pourra ensuite prendre contact avec Mme COLAS, directrice des écoles de

Champenoux et Cerville (06.30.19.83.03 ou ce.0540302@ac-nancy-metz.fr).

En vacances les ados !

Vous êtes ado et avez envie de vacances entre jeunes !? Cet hiver, ça s'organise à Gérardmer du 2 au 8 mars 2024 pour 430€/personne de 14 à 17 ans (inscriptions auprès d'Aurélie au 03.83.31.10.35 ou aurelie.hanzo@foyersruraux54.org). Et, cet été, destination le Portugal pour les 14-18 ans (inscriptions auprès de Laurine au 06.80.37.45.08 ou jtseillegrandcouronne@foyersruraux54.org) avec un temps préalable le 28/02/2024 de 9h30 à 12h à Bouxieres-aux-Chênes pour que les ados « montent » leur séjour idéal

Appel aux vocations pro auprès de la jeunesse !

Travailler en crèche, dans un espace périscolaire ou encore en centre aéré, ça vous intéresse !?

Envie de savoir comment obtenir le BAFA ou vers quelle formation se diriger ? Alors n'hésitez pas à vous

rendre au forum organisé par la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné qui vous permettra d'obtenir toutes les informations de la part des professionnels avec des présentations très pratiques des métiers de l'enfance !

Rdv à Leyr, salle des fêtes, le mercredi 21 février 2024 de 14h à 18h pour un forum inédit sur le territoire de Seille et Grand Couronné...

Les projets en cours

L'aménagement de l'entrée de village côté Champenoux

L'étude est lancée depuis octobre dernier et la priorité a été donnée à l'aménagement de l'entrée du village côté Champenoux, au niveau de la grande rue et de la RD674. Pourquoi ? Parce que le diagnostic établi par les élus sur le cimetière recense peu d'emplacements libres, révèle un certain nombre de tombes peu entretenues et interroge sur l'intégration de certains équipements. Et parce que cette entrée de village mérite d'être étudiée au vu des équipements présents, cimetière et point d'apport volontaire de déchets recyclables, mais aussi au vu des enjeux constants de sécurisation, d'embellissement et de végétalisation dans notre village.

Les élus ont ainsi étudié lors de la séance du conseil municipal le 30 janvier dernier 2 schémas d'aménagements avec une orientation favorable pour une évolution marquée de l'entrée de la commune : entrée des automobilistes ralentie, cimetière et son parvis agrandis (50 emplacements supplémentaires), points d'apport volontaire enterrés éloignés du passage routier, parking de 10 places pour le cimetière et pour le covoiturage, ouverture de la vue vers le paysage vallonné de Laneuvelotte et plantations dans un espace abandonné aujourd'hui aux dépôts en tout genre.

Pour cet aménagement de qualité, l'enveloppe financière estimée

initialement à 300K€ reste aujourd'hui respectée avec un coût de l'ordre de 296K€ et une demande de subvention auprès de l'Etat de 40% de ce coût, soit 118K€.

Ces orientations d'aménagement, les élus souhaitent les partager et en échanger avec la population. **Tous les habitants sont donc invités à une réunion organisée par la municipalité le vendredi 15 mars à 18h30 à la mairie.**

Un village qui ne s'endort pas en Hiver...



L'hiver, une saison parfois propice pour se plonger dans un bon livre ! C'est tout l'attrait de la bibliothèque de Laneuvelotte et de l'équipe de bénévoles qui continue d'animer ce lieu ouvert aux habitants pour emprunter gratuitement un ouvrage mais également ouvert pour des temps d'animation.

L'équipe était ainsi à pied d'œuvre le 20 janvier dernier pour la nuit de la lecture



avec un thème pour la soirée : le corps ! S'adressant aux enfants, qui devaient se creuser la tête pour enjamber les difficultés du quizz avant d'ouvrir leurs oreilles pour écouter le conte d'Aurélié et leurs grands yeux devant un épisode de « Il était une fois la vie ». La soirée s'adressait aussi aux adultes, qui comme les plus jeunes, ont pu partager un temps privilégié avec Odile GENAY qui anime régulièrement des ateliers « Vibracops » à son domicile. Un vrai moment de détente et de (re)découverte du lien avec son corps pour les adultes présents.

Prochains rdvs de la bibliothèque : l'accueil d'un artiste poète le 13 avril de 9h à 12h avec des ateliers d'écriture et de linogravure pour tout public à partir de 10 ans. Et le temps du conte bien sûr chaque 1^{er} mercredi du mois à 18h00 !

Un groupe de jeunes bien actif !

Apprendre « les gestes qui sauvent », c'était le programme du dernier rdv du groupe de jeunes de Laneuvelotte le 3 février dernier avec Gaëtan MASSERER, « sans-culotte » et formateur de la protection civile.

14 jeunes de 8 à 14 ans ont pu découvrir comment mieux se protéger, comment alerter ou encore comment exercer un massage cardiaque. Le tout avec la découverte d'une ambulance entièrement équipée. Bravo à eux !



DELIBERATIONS

Le conseil municipal a examiné et voté à l'unanimité toutes les délibérations présentées au cours de ces deux séances.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2023

Des coupes de bois sont prévues à nouveau pour l'hiver 2024-25. 130 stères sont prévus à l'affouage avec un tarif maintenu par la municipalité à 10€/stère. Les habitants qui n'ont pu accéder à la précédente coupe seront prioritaires et des inscriptions seront prochainement organisées.

Pour les aînés, l'animation prévue chaque début d'année est accessible en 2024 aux habitants de 61 ans et plus. L'âge est relevé d'un an jusqu'à 2028 et l'âge de 65 ans. Un accompagnant est toujours autorisé avec la possibilité que ce soit le conjoint ou désormais un enfant.

La convention de gestion des chats errants a été renouvelée avec la fondation Clara qui peut permettre une stérilisation, pour un coût maximum de 160€, d'un chat qui serait ensuite relâché à l'endroit où il aurait été capturé à Laneuvelotte.

Monsieur le Maire indique, qu'au cours du dernier conseil communautaire, il s'est abstenu sur la délibération portant une

nouvelle augmentation de la redevance d'ordures ménagères. Conscient comme la majorité des élus communautaires, qui ont voté POUR, que l'augmentation de 7% en 2024 est en grande partie liée à des coûts qui ne dépendent pas de l'intercommunalité (hausse de taxes nationales, baisse des recettes de revente de matériaux, ...), Monsieur le Maire a souhaité rappeler son attention à ce que les dépenses intercommunales soient maîtrisées et qu'un dispositif tarifaire vertueux puisse être envisagé au plus vite.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2024

L'essentiel de cette séance était consacré au projet d'aménagement de l'entrée du village, côté Champenoux, intégrant l'agrandissement du cimetière (projet détaillé en page 3 de ce bulletin).

Même s'il n'a pas été fait état sur le territoire de la commune de zones d'accélération d'énergies renouvelables, la municipalité conserve un intérêt pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics municipaux.

Enfin, il a été précisé que la fourrière animale reste finalement de la compétence de l'intercommunalité.



Le colis des aînés

LE SAVIEZ-VOUS ? UN SONDAGE POUR L'EVOLUTION DE LA GESTION DES DECHETS

Vous pensez payer trop chers la collecte et le traitement de vos déchets ? Vous pensez que l'organisation de la collecte pourrait être revue ?

Points d'apport volontaire, compostage des biodéchets, rythme et tarif de la collecte des déchets ménagers, accès aux déchetteries...le sondage proposé par la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné n'étudie pas les questions que se posent les élus de Laneuvelotte et que vous vous posez peut-être.

Le sondage est accessible jusqu'au 10 mars 2024 sur le site internet de l'interco www.comcom-sgc.fr ou via le QR code sur la lettre accompagnant votre dernière facture.

244€/an, c'est le nouveau tarif de la redevance OM pour les foyers de 3 à 4 personnes, foyers les plus représentés sur le territoire.

Une entrée de village sublimée !

Complétant les travaux réalisés en 2022 à l'entrée de la commune, côté Seichamps, qui avaient permis l'enfouissement des réseaux et la mise en place de bordures de voirie et de plantations le long de la RD 674, le massif situé dans ce même secteur a été complètement reconfiguré.

Gilles ADAM, conseiller municipal, a travaillé au cours de l'année 2023 avec l'entreprise KEIP pour définir au mieux nos attentes en termes d'embellissement de cette entrée de village tout en restant dans l'enveloppe financière définie de 15K€ HT.

La volonté était de créer un espace minéral, esthétique et plus facile d'entretien, et d'y apporter des plantations d'envergure afin de mettre en valeur notre village. Les érables « Acer palmatum Ueno Yma » et « Acer palmatum Atropurpurem Dissectum » et l'if « Taxus Baccata » en boule accompagnent parfaitement le paillage minéral Gris des Ardennes depuis la fin d'année 2023.

